

CDSI DU 11 JANVIER 2022

Synthèse de la réunion

- **Approbation du compte rendu de la réunion de décembre.**

Le compte-rendu est approuvé et inséré sur le site.

- **GRP des Espaces Naturels Sensibles, répartition des tronçons par secteur, tâches à effectuer en 2022.**

Ce futur GRP, approuvé par le Conseil Départemental dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et d'une longueur totale de 110 km, est réparti entre les sept secteurs selon les segments suivants :

| | | |
|------------------------|--|-------|
| • Jean-Marie Choukroun | Pont de Maisons-Alfort à Villejuif-Pdt Roosevelt | 14 km |
| • Michel Balin | Villejuif à Choisy le Roi-N186/SNCF | 18 km |
| • Philippe Robert | Choisy le Roi à Valenton-Plage bleue/11 novembre | 18 km |
| • Patrick Le Goff | Valenton à Mandres/ligne TGV | 16 km |
| • Chantal Michel | Mandres à La Queue-N4 : | 14 km |
| • Geneviève Devynck | La Queue à Sucy-Gambetta/Pasteur : | 14 km |
| • Philippe Lhullier | Sucy à Pont de Maisons-Alfort : | 14 km |

Chaque secteur a comme tâche, avant la fin de l'été, de parcourir le tronçon affecté afin

- de vérifier la qualité et la sécurité des rues empruntées ;
 - de fournir des informations culturelles, patrimoniales, historiques, etc... complémentaires aux données existantes sur l'application mobile ;
 - de rechercher sur ou au voisinage du tracé de nouveaux points d'intérêt ou de commodités pratiques non portés sur l'application ;
 - de proposer tout autre ajout, correction ou suppression.
- **Ouverture des missions après vérification et coordination éventuelle des géométries de parcours sur Fluence, BdRando et l'application mobile.**

La réunion de coordination des affectations de parcours et de baliseurs par secteur aura lieu le vendredi 14 janvier à Gentilly Les missions devraient pouvoir ainsi être ouvertes dès la semaine 03. Les référents de secteur sont invités à ne pas ouvrir les missions avant la prochaine CDSI, après ultime vérification des affectations et fourniture de l'ordre de mission individuel par le CD94.

- **Projets de sentier à Champigny.**

La réunion en Mairie de Champigny destinée à la présentation du projet de parcours Champigny-Bry-Villiers sur le thème des combats de 1870 est programmée le 21 janvier 2022 à 14 heures en présence d'un Maire adjoint et d'une responsable Patrimoine

Comité Départemental du Val de Marne – CDRP94 / CDSI

16 avenue Raspail 94250 GENTILLY. val-de-marne.sentiers-itinéraires@ffrandonnee.fr ☎ 06 69 98 93 04
Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif et du Comité Départemental du Tourisme - Code APE : 926C Siret : 448 401 075 00032
Enregistrement Préfecture : W943000095 - Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la FFRandonnée n° IMO75100382

Fédération Française de la Randonnée Pédestre www.ffrandonnee.fr

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère chargé des Sports et le Ministère chargé du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

- **Rendez-vous pour la mise à jour du matériel et des dotations en balises.**

Afin d'améliorer les conditions de délivrance des balises et du matériel en cours d'année, il est rappelé aux référents de secteur de penser à faire leur commande en début d'année puis suffisamment en avance pour ne pas imposer un déplacement en urgence à Gentilly à Claude.

Les balises pourront être envoyées par lettre-colis si le référent est trop loin de Gentilly.

Un lot de balisage peut être donné au secteur Ph. Lhullier dès maintenant (retour de Max Martin).

- **Questions diverses.**

1/ La finalisation de la formation des derniers baliseurs du nouveau groupe de Limeil-Brévannes par Ph. Lhullier et M. Baques sera faite en deux temps, un groupe en semaine et un autre en week-end pour répondre aux possibilités individuelles. Les attestations seront données aux présidents d'associations lors de l'AG du 12 mars à Créteil.

2/ La voie d'accès du GR15 de Vincennes à Nogent ne pourra être dénommée « accès GR15 » à cause de l'interdiction de balisage par la Mairie de Vincennes. L'accès GR15, en partant du Pont de Nogent, s'arrêtera donc au RER A de Nogent-sur-Marne (légère modification à prévoir sur BDRando une fois que la CRSI IDF aura acté la suppression de la liaison par Paris). La liaison entre le RER A Nogent au RER A/M1 de Vincennes pourrait devenir un PR de liaison et être balisé en jaune jusqu'à la limite Fontenay/Vincennes pour des besoins d'itinéraire sur application numérique.

3/ Formation à Fluence des nouveaux baliseurs : chaque référent de secteur aura la charge de les former. En ce qui concerne le secteur de Limeil, JM Choukroun, assurant le tutorat de ce groupe dont le ou la futur(e) référent(e) secteur est également nouveau, assurera cette formation.

Prochaine réunion CDSI le mardi 08 février.

